

Horaires de la station biométrique : passeports et cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi : 9h-11h
Mardi : 9h-11h/14h45-17h15
Mercredi : 9h-11h30
Jeudi : 14h45-17h15
Vendredi : 9h-11h/14h45-17h15

Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame
Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.54.81.90

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme LECOURT : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : M. Joao FERREIRA

Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur le site internet :

<http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'été

Lundi : 14h-18h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h-12h/14h-18h30

Samedi : 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes des ordures ménagères et des sacs jaunes : 9 et 23 octobre 2020

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

Site : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



BULLETIN
D'INFORMATION

N°38 du 2 octobre 2020

Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera fermée le **samedi 3 octobre 2020**.

Permanences élus

Permanence le **samedi 3 octobre 2020** de **10h à 12h** : Mme Yvette BULOUP.

Conciliateur de justice

M. TRÉHOUX, conciliateur de justice, a accepté de venir temporairement sur Montfort-le-Gesnois en attendant la nomination de prochain conciliateur.

La permanence aura lieu le 3ème lundi de chaque mois de 9h à 12h : 19/10-16/11-21/12.

Conseil municipal

Le prochain conseil se tiendra le **mardi 6 octobre à 20h** à la **salle Saint-Jean**.

Covid-19 : Arrêté préfectoral

Par arrêté préfectoral du 28 septembre 2020, toutes les communes du département de la Sarthe, à compter du **mardi 29 septembre 2020 8h00**, jusqu'au **mardi 13 octobre 2020 inclus**, les événements festifs (entendus comme les fêtes de famille, les fêtes entre amis, les fêtes locales et les soirées étudiantes) avec consommation de boisson et/ou restauration ne peuvent rassembler plus de 30 personnes au maximum dans les établissements recevant du public des catégories suivantes :

- L : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples (par exemple les salles des fêtes municipales, les salles polyvalentes);
- CTS : chapiteaux, tentes et structures.



Don de sang

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente

JEUDI 22 OCTOBRE

15H00 À 19H00

Collecte sur RDV. Inscription sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Montfort-le-Gesnois don du sang

L'association vous donne rendez-vous pour la prochaine collecte de sang prévue le **jeudi 22 octobre 2020** de **15h à 19h**, à la **salle Paul Richard** de Montfort-le-Gesnois.

Contact : 06.72.52.11.69,

mlgds72@gmail.com

Afin de mieux vous accueillir et de limiter votre temps d'attente, nous vous invitons à prendre rendez-vous sur le site "mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr".

Les stocks de sang étant au plus bas, mobilisons nous pour les malades. Chaque don compte. Nous vous remercions de votre engagement.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus de la semaine du **lundi 05 octobre** au **vendredi 09 octobre 2020**

Choix des maternelles soulignés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>Carottes râpées vinaigrette</u> Tomates vinaigrette	<u>Feuilleté au jambon</u> Feuilleté au fromage	Salade de chou blanc	Salade de pâtes à la tomate	Salade de crudités <u>Radis beurre</u>
Sauté de porc au curry	Rôti de bœuf	Sauté de veau	<u>Salade nantaise</u> Aiguillettes de poulet à la crème	Filet de lieu au persil
Patate douce	Carottes vapeur	Petits pois	Lentilles	Purée de pommes de terre
Fromage	Yaourt	Fromage	Fromage	Fromage
<u>Compote pomme-poire</u> Compote pomme-banane	Corbeille de fruits	Salade d'agrumes	<u>Poire</u> Pomme	<u>Mousse au chocolat</u> Entremets à la vanille

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

POUR VOUS PROTÉGER ET
PROTÉGER VOS PROCHES,
FAITES LE TEST !

LUNDI 5 OCTOBRE
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h
MARDI 6 OCTOBRE
De 9h à 12h et de 14h à 19h

MONTFORT-LE-GESNOIS
SALLE PAUL RICHARD
RUE DES VIOLETTES

ACCÈS LIBRE
SANS RDV
SANS PRESCRIPTION
MÉDICALE

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité,
de votre carte vitale, d'un masque et d'un stylo

Pour gagner contre la covid-19
#TOUSMOBILISÉS



L'Apel renouvelle l'opération « **Achat Solidaire** » de vente de véritables brioches vendéennes.

Elles seront commandées auprès de la maison Brosset, une boulangerie artisanale fondée en 1932, située à Vendrennes en **Vendée 85**.

En achetant cette brioche, **vous contribuez à la réalisation des projets de l'école. Alors n'hésitez pas** et faites-en profiter votre entourage pour que cette action soit un succès !

Les bons de commandes sont à rapporter dans la boîte aux lettres de l'APEL (à droite en entrant dans la cour de l'école) pour le vendredi 02 octobre 2020 au plus tard.

Si vous le souhaitez, vous pouvez commander et régler en ligne votre commande de brioche (sans frais supplémentaire). Dans ce cas pas besoin de remplir la version papier.

<https://www.helloasso.com/associations/apel-sainte-adelaide/evenements/vente-de-brioches-vendeennes>

Distribution juste avant les vacances :

Le jeudi 15 octobre et le vendredi 16 octobre à 16h30 dans la cour de l'école.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Centre social Lares

Conférence organisée par le centre social Lares le **mercredi 14 octobre à 20h30, salle Thoury** sur le thème : « Comment accompagner les enfants, les adolescents dans leur usage des écrans ? ».

Informations et réservation : Mme Angélique Guillaut au 02.43.76.70.25 ou par mail à l'adresse suivante : angelique.guillaut@cslares.fr

Service d'Accompagnement et de Veille Individualisée (SAVI)

Informations et/ou prise de rdv au 02.43.81.89.89.

SAVI, Qu'est-ce que c'est ?

Le Service Accompagnement Et Veille Individualisée **favorise le maintien à domicile des personnes et offre une meilleure qualité de vie pour celles-ci, leurs proches et leur voisinage.**

Comment ?

- Par la mise en place d'une **prestation de services.**
- Grâce à une **coordination socio-médicale.**
- Par une **forte implication des partenaires.**



SAVI, Pour Qui ?

- Vous ou un de vos proches êtes **locataire ou propriétaire de votre logement et avez des difficultés à être autonome ou avez des problèmes de santé ?**
- Vous êtes un **professionnel du médical et cherchez un service pour un de vos patients en perte d'autonomie ou en difficultés ?**
- Vous êtes un **mandataire intervenant auprès de personnes sous tutelle, curatelle...?**

➤➤➤ SAVI est l'offre de services qu'il vous faut.



LES PRESTATIONS

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE

- Diagnostiquer les situations concrètes d'accompagnement.
- Mettre en place un accompagnement et une veille sociale avec des entretiens individuels au domicile.
- Travailler les réflexes de bases d'utilisation et d'entretien du logement.

VEILLE

- Veiller à l'évolution sanitaire et sociale.
- Impliquer les acteurs et les structures de proximité.
- Fluidifier les coopérations entre les structures de champs et de cultures différentes.

INDIVIDUALISÉE

- Rompre la solitude, l'isolement, privilégier initiatives et engagement.
- Développer la participation des personnes accompagnées et valoriser leurs compétences.
- Mieux prendre en compte la personne avec des difficultés multiples sanitaires et sociales.